

SOMME-LEUZE • Collège échevinal

## Une employée communale devient échevine

Une dame remplace une autre dame au sein du nouveau collège communal. C'est une employée communale qui devient échevine. Avec les domaines dans son portefeuille.

**L**ES 14 élus de la liste Union communale de Somme-Leuze se sont réunis mardi soir afin de fixer un certain nombre de principes et la répartition des compétences pour la prochaine législature.

C'est ainsi que le groupe a, tout d'abord, convenu d'une méthodologie de type tableau de bord pour la mise en œuvre des 90 engagements fixés par le programme de l'Union communale.

D'autre part, le même



La liste Union Communale compte 14 élus, dont Valérie Lecomte, employée communale qui devient échevine.

groupe a prévu des règles spécifiques de manière à veiller à la bonne implication de chacun et de chacune des élu(e)s dans le cadre de la dynamique de travail de la majorité communale de Somme-Leuze.

Par ailleurs, les échevins qui seront proposés au conseil com-

munal du 4 décembre ont été désignés ainsi que leurs compétences réparties.

Le bourgmestre Willy Borsus sera en charge de la police, de l'état civil, des affaires économiques, du tourisme, de l'aménagement du territoire, du patrimoine, de l'environnement et de l'enseignement.

Philippe Sarlet, premier échevin, se voit attribuer les finances, les marchés publics, les forêts, les anciens combattants et les manifestations patriotiques.

André Leboutte poursuivra sa charge à la tête du service

des travaux et s'occupera de l'agriculture et du développement rural.

Valérie Lecomte, qui fait son entrée au collège, sera responsable du logement, des dossiers de requalification des domaines (zones de loisirs), deux départements qu'elle connaît bien puisqu'elle les gère en tant que fonctionnaire communale, de la jeunesse, de l'enfance, de la culture et des sports.

Norbert Vilmus, quant à lui, continue à assumer la présidence du C.P.A.S. tout en étant en charge au sein du collège des affaires sociales, des personnes handicapées et de la politique en faveur des aînés.

Le conseil communal sera installé le lundi 4 décembre à 17h30.

M. M.